

DEUX SEMAINES DE L'ORIENTATION POUR ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT

PREMIÈRE SEMAINE DE L'ORIENTATION 1^{ER} TRIMESTRE

Novembre - décembre

Organisée par l'établissement au cours du 1^{er} trimestre, cette première semaine de l'orientation a pour objectifs de permettre à votre enfant de s'informer sur les différents métiers et les études pour y accéder et de l'aider à formuler ses intentions d'orientation. Il peut rencontrer des représentants d'établissement d'enseignement supérieur, des psychologues de l'Éducation nationale, des acteurs du monde économique et social, d'anciens élèves, visiter un établissement d'enseignement supérieur, participer à des forums de l'orientation...

DEUXIÈME SEMAINE DE L'ORIENTATION 2^E TRIMESTRE

Janvier - février

Au cours du 2^e trimestre, cette semaine va aider votre enfant à affiner son projet, à finaliser ses choix de poursuite d'études et à déterminer les vœux qu'il formulera sur la plateforme Parcoursup. Il peut effectuer une visite d'un établissement d'enseignement supérieur, se rendre dans un centre d'information et d'orientation, participer aux forums de l'orientation, à des journées portes ouvertes, à des journées d'immersion dans des formations supérieures...

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES (JPO)

Les JPO sont organisées dans tous les établissements de votre Région offrant des formations post-bac.

Les universités, les lycées généraux, technologiques et professionnels, les centres de formation d'apprentis, les écoles d'ingénieurs, de commerce... accueillent chaque année les jeunes et leurs familles.

Retrouvez les dates et les lieux des JPO sur : www.terminales2019-2020.fr

LES SALONS ET FORUMS DE L'ORIENTATION

Les forums de l'orientation sont des moments privilégiés pour votre enfant : rencontrer et échanger avec des professionnels de la formation et des métiers. Il peut assister à des conférences (études, métiers, aides financières...), accéder à toutes les informations utiles à sa poursuite d'études et bénéficier de conseils personnalisés.

Pour sa visite, votre enfant est préparé et accompagné à partir du kit forum : kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation-lycee

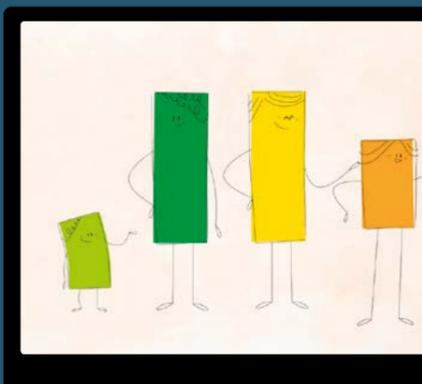
Mon enfant est au lycée

Mon enfant est étudiant

ESPACE PARENTS

Retrouvez dans l'Espace Parents du site de l'Onisep : une foire aux questions, des vidéos...

www.onisep.fr/parents



Onisep - novembre 2019

onisep SPÉCIAL PARENTS APRÈS LE BAC ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN 2020

Pour la poursuite de ses études dans l'enseignement supérieur, votre enfant utilise une plateforme de préinscription accessible par Internet www.parcoursup.fr



20
DÉCEMBRE
2019

OUVERTURE DU SITE D'INFORMATION Parcoursup 2020

Votre enfant trouvera sur cette plateforme des informations sur les différentes filières de formation possibles après le bac, leurs contenus, les attendus, les taux de réussite, les débouchés, les critères d'examen des dossiers, leurs capacités d'accueil, les établissements qui les préparent, des contacts pour échanger avec un responsable pédagogique, un référent handicap ou un étudiant ambassadeur, les dates des journées portes ouvertes...

22
JANVIER
2020

OUVERTURE DE LA SAISIE DES VŒUX SUR Parcoursup

Les deux professeurs principaux dédiés à chaque classe de Terminale, les psychologues de l'Éducation nationale sont aux côtés de votre enfant pour l'accompagner dans la construction de son projet d'orientation, pour l'informer sur les modalités de la procédure et sur le fonctionnement de la plateforme.

Espace d'information

www.terminales2019-2020.fr

Un site en 5 étapes pour accompagner votre enfant dans son parcours vers l'enseignement supérieur.



VOTRE ENFANT EST-IL CONCERNÉ PAR LA PLATEFORME Parcoursup ?

OUI, S'IL SOUHAITE PRÉPARER OU ENTRER :

- en 1^{er} année de **licence**
- en **parcours d'accès aux études de santé**, soit par une licence option "accès santé" soit par le PASS (parcours spécifique santé)
- un **DUT** : diplôme universitaire de technologie (y compris par apprentissage)
- en **CPGE** : classe préparatoire aux grandes écoles
- en **CPES** : classe préparatoire aux études supérieures
- un **BTS** : brevet de technicien supérieur (y compris par apprentissage)
- un **B TSA** : brevet de technicien supérieur agricole (y compris par apprentissage)
- un **DTS** : diplôme de technicien supérieur
- un **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- un **diplôme des métiers artistiques** (DN-MADE...)
- en **formation d'ingénieurs**
- dans certaines **écoles de commerce**
- en **école nationale supérieure d'architecture**
- dans certaines **écoles nationales d'Art**
- en classe de **mise à niveau** (hôtellerie...)
- des formations du secteur **paramédical ou social**
- en **institut d'études politiques**
- en **école de formation des métiers de la culture**
- ...

OUI, S'IL SOUHAITE EFFECTUER UNE ANNÉE DE CÉSURE APRÈS SON BAC

pour un séjour linguistique, des activités associatives...

POUR LES FORMATIONS HORS Parcoursup.fr

contacter directement les établissements concernés pour connaître les modalités d'admission et d'inscription.

Disponible dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

L'application Parcoursup

votre enfant pourra télécharger cette application pour recevoir sur son portable toutes les notifications et les alertes durant la procédure.

LES ESSENTIELS DE LA PROCÉDURE

LE CONSEIL DE CLASSE DU 1^{ER} TRIMESTRE PREND CONNAISSANCE DU PROJET DE VOTRE ENFANT À PARTIR DE LA FICHE DIALOGUE

Au cours du 1^{er} trimestre, votre enfant doit renseigner une fiche dialogue pour indiquer son projet et ses intentions d'orientation. Cette fiche est étudiée par l'équipe éducative, lors du 1^{er} conseil de classe, qui formule des conseils et des recommandations pour aider votre enfant à réfléchir à son projet.

LE CONSEIL DE CLASSE DU 2^E TRIMESTRE ÉTUDIE LES VŒUX SAISIS PAR VOTRE ENFANT SUR LA PLATEFORME

Au terme de la saisie des vœux sur la plateforme Parcoursup, le conseil de classe du 2^e trimestre étudie avec bienveillance tous les vœux de votre enfant pour permettre au chef d'établissement de formuler un avis sur une fiche spécifique appelée fiche Avenir. La fiche Avenir est transmise par la plateforme Parcoursup aux différents établissements d'enseignement supérieur que votre enfant a demandés.

EXAMEN DU DOSSIER DE VOTRE ENFANT PAR LES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À partir de la fiche Avenir et des éléments utiles à l'étude du dossier (bulletins scolaires, projet de formation motivé...) les équipes des établissements où votre enfant souhaite étudier examinent son dossier et son projet.

RÉCEPTION ET RÉPONSES AUX PROPOSITIONS

À partir du 19 mai, débute la phase d'admission. Votre enfant commence à recevoir des réponses (oui ; oui si ; en attente ; non). Il doit répondre dans le délai imparti dès qu'une proposition lui est faite. S'il reçoit 2 réponses positives, il doit choisir entre les 2 dans le délai imparti. En acceptant une proposition, toutes les autres réponses positives s'annulent. Cependant, s'il le souhaite, il garde le bénéfice des vœux en attente. Ainsi, au fur et à mesure de la procédure, votre enfant élimine les propositions qui l'intéressent le moins pour ne garder au final que sa proposition préférée.

Parcoursup : LES DATES À NE PAS MANQUER

À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE

Ouverture de la plateforme Parcoursup

Votre enfant s'informe à partir de la plateforme Parcoursup sur les différentes poursuites d'études après le bac. Des tutoriels sur le fonctionnement de la plateforme et sa procédure sont mis à sa disposition.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

Saisie des vœux

Votre enfant doit s'inscrire et saisir ses vœux de formation sur la plateforme. Il peut formuler jusqu'à 10 vœux selon son projet sans avoir à les classer.

JEUDI 2 AVRIL

Limite de confirmation des vœux

DU 19 MAI AU 17 JUILLET

Phase d'admission

Votre enfant reçoit les réponses à ses vœux au fur et à mesure. Il pourra recevoir plusieurs propositions d'admission et devra

répondre dans le délai imparti. Dès qu'il a accepté une proposition, les autres propositions s'annulent. Toutefois, les vœux sur lesquels il est en attente peuvent être conservés.

La procédure s'interrompt pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

DE FIN JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Ouverture de la phase complémentaire

Au terme des épreuves écrites du baccalauréat, votre enfant a la possibilité de participer à la phase complémentaire et de formuler de nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles.

À l'issue des résultats du baccalauréat, si votre enfant n'a reçu aucune réponse positive, il peut saisir la commission académique (CAES) qui se chargera d'étudier son dossier pour lui proposer une affectation au plus près de son projet et en fonction des places disponibles.

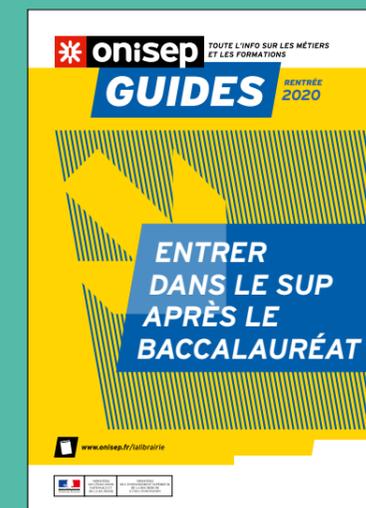


www.monorientationenligne.fr

Ce service permet d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers sur le projet d'avenir de votre enfant.

QU'EST-CE QUE LA FICHE AVENIR ?

Une fiche Avenir est constituée pour chaque vœu formulé par votre enfant. Elle comporte l'avis du chef d'établissement suite à la synthèse effectuée par les professeurs principaux sur les résultats scolaires, la motivation de votre enfant, son projet... Les fiches Avenir sont transmises aux établissements d'enseignement supérieur par la plateforme Parcoursup.



POUR LES RÉGIONS, renseignez-vous grâce au guide

ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BACCALAURÉAT

distribué gratuitement à votre enfant dans son établissement.
www.onisep.fr/Guides-d-orientation